



Le grain de sel

La vie locale nous concerne... Contribuons à son amélioration en y apportant notre grain de sel

Ce bulletin d'informations est édité par l'association Lomener port d'Attache
Adresse: 2, rue de l'Île d'Houat, 56270 Ploemeur Tél: 02 97 64 30 22

Edition
Novembre 2013

Le conseil d'administration de Lomener Port d'Attache



De gauche à droite: Claude Brégeon (Président), Jean-Pierre Léviné, Armelle Casareggio (Vice-présidente), Janed Le Bellec, Jean-Pierre Lorent, Claude Rayne, Marie Ecobichon (Trésorière), Marcelle Pronost, Gilles Le Corguillé, Louis-Philippe Le Corre, Philippe Richard, Roger Fernandez, Joseph Corlay (Secrétaire), André Le Guennec (absent).

Le mot du président

Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie à Lomener et ses villages voisins...telle est la raison d'être de Lomener Port d'Attache.

Cela concerne tous les sujets de la vie de la cité dont nos élus locaux ont la charge. Ils sont dans l'action, ils choisissent, ils décident, ils réalisent.

Notre rôle est de faire savoir les désiderata des administrés, les carences ressenties. Nous sommes dans une démarche contributive.

Statutairement, Lomener Port d'Attache n'a pas d'étiquette politique. Dans la période électorale à venir, nous ne participerons donc pas aux débats.

Nous préserverons ainsi notre indépendance et la communication nécessaire avec l'équipe municipale qui sortira des urnes. Ce faisant, nous respectons aussi le choix des électeurs et de nos adhérents.

Lomener Port d'Attache restera mobilisée en 2014.

Elle vous souhaite une fin d'année dans la joie et un bon nouvel an.

Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Le conseil municipal de Ploemeur a décidé le 19 novembre 2008 la révision du PLU de Ploemeur.

Le nouveau document a été présenté en enquête publique au mois de septembre 2012.

Lomener Port d'Attache est intervenu au cours de cette enquête pour commenter deux points:

- ▲ Le recul de la limite de constructibilité en frange des hameaux,
- ▲ L'aménagement d'une aire de jeux sur le secteur du Bois d'amour.

Recul de la limite de constructibilité en frange des hameaux

Le recul de la limite de constructibilité conduit à classer partiellement en zone agricole des parcelles initialement urbanisables, ces parties de parcelles devenant inconstructibles.

Les arguments qui nous sont opposés sont:

- ▲ L'application de la loi littorale, alors que celle-ci n'impose nullement ce type de modification.

▲ La jurisprudence...absente du dossier de présentation constitue un défaut d'information.

Finalement, après prise en compte des conclusions de l'enquête publique, la limite de zone agricole est maintenue à sa situation initiale, avec cependant des contraintes de constructibilité sur les parcelles concernées. Ces contraintes sont définies en fonction de la zone dans laquelle se trouve la parcelle par le "Règlement du PLU" (Document consultable sur le site Internet de Ploemeur, rubrique "urbanisme" ou au service technique de la ville).

Aménagement d'une aire de jeux sur le secteur du Bois d'amour
Lomener Port d'Attache a proposé d'installer une aire de jeux pour les jeunes enfants, sur deux parcelles non constructibles.

Cette demande a été rejetée, les parcelles concernées se trouvant désormais en zone humide.

Le nouveau PLU a été voté en conseil municipal le 14 mars 2013.

Bienvenue à nos nouveaux voisins...les Merlus et bon championnat 2013-2014



Assemblée Générale Lomener Port d'Attache

Les adhérents de L.P.A. sont très cordialement invités à participer à l'assemblée générale de Lomener Port d'attache qui se tiendra:

le mardi 1^{er} avril 2014 à 18:30h à l'école St Exupéry du Guermeur



L'eau "potable" à Ploemeur

« A Lomener, la qualité de l'eau exaspère » : Ouest-France du 28, 29 septembre 2013

« A Kerroch, l'eau potable fait des vagues » : Ouest-France du 25 octobre 2013

Sujets récurrents des Conseils de quartier depuis 2 ans, la distribution de l'eau potable et ses incidents répétés inquiètent les ploemeurois. Bien qu'on leur explique que des microparticules de fer et de manganèse forment des dépôts dans les canalisations ils ne croient pas qu'une eau trouble soit une eau saine, une eau potable.

Des réponses sont fournies

Le Maire: « Nous n'avons plus la compétence de l'eau, transférée depuis le 1^{er} janvier 2012 à l'Agglomération. Le système d'intervention est modifié, il faut appeler Véolia pour demander une intervention rapide ».

L'Agglomération : « Nous avons enregistré de nombreuses réclamations de Ploemeurois. Les incidents se produiraient lors de perturbations hydrauliques: fuites, cassures de canalisations, interventions pour contrôle des poteaux et bouches d'incendie.

Quelle solution? Poursuivre les rénovations des réseaux».

Quelques informations sur le réseau à Ploemeur

Source: "Rapport annuel sur le prix, la qualité de l'eau potable et de l'assainissement consultable sur le site: www.lorient-agglo.fr, rubrique "Administration" puis "Accès aux documents officiels".

Rapport "Ploemeur 2011"

900 000 m³ ont été consommés au robinet sur 1052 000 m³ produits et achetés. Le rendement du réseau de distribution d'eau potable, est donc de 84,5%.

Ce rendement est de 91 % pour Lorient-Lanester et de 98,2 % à Larmor-Plage !!!

152.000 m³ d'eau potable se sont « évaporés » soit l'équivalent de la consommation de 3000 Ploemeurois !!!

Réseau

Sur 183 km de canalisations du réseau, 50 km restent à rénover, soit 27%. Pour Lorient-Lanester, ce pourcentage est de 12,8%.

De nombreuses conduites en fonte grise ou en acier génèrent des problèmes de fuites et qualité de l'eau au robinet (eau rougeâtre).

Usine de Beg Minio

Conçue pour traiter des eaux de surfaces issues de pompages dans l'étang de Lannéac, elle n'est plus adaptée pour le traitement des eaux provenant dorénavant du forage de Kermadehoye.

Reminéralisation: l'unité de traitement à la chaux mériterait d'être rénovée. Le réseau d'eaux pluviales est cassé. Alimentation électrique: elle n'est pas sécurisée sur le site. Le génie civil des ouvrages de l'usine est très dégradé.

Qualité de l'eau

Tous les prélevements réalisés par l'Agence Régionale de Santé sur les réseaux se sont révélés conformes aux limites de qualité.

Prix de l'eau

Le prix du m³ vendu est de 2,03 €/m³ (ce prix s'établit à 2,31 €/m³ à Lorient/Lanester et à 2,52 €/m³ à Larmor-Plage).

Rapport 2012

Le rapport 2012, établi pour la 1^{re} fois au niveau de l'Agglo est aussi accessible sur le site de Lorient Agglo. On y trouve une multitude d'informations sur l'eau et l'assainissement des 19 communes dont:

- ▲ Rendement du réseau: 88,49% pour l'Agglo et 82,7% pour Ploemeur.
- ▲ Prix de l'eau: 2,08€ à Ploemeur, 2,34€ à Lorient et 2,56€ à Larmor-Plage.



Bulletin d'adhésion Lomener Port d'Attache - Année 2014

Si l'esprit et la démarche de notre association vous intéressent, vous pouvez adhérer en nous retournant le bulletin d'adhésion ci-dessous complété, accompagné du montant de la cotisation qui s'élève à 6€ pour l'année 2014, à l'adresse suivante: 2, rue de l'Île d'Houat, 56270 Ploemeur.

NOM: _____

Prénom: _____

Adresse correspondance: _____

Téléphone mobile: _____

Téléphone fixe (*): _____

Adresse E-mail (*): _____

(*) Ardemment souhaitée pour un contact et une correspondance plus rapide.



Il est évident que des investissements soutenus sont encore à faire pour améliorer la situation. Lorient Agglo a mis en œuvre début 2013 un programme pluriannuel de travaux sur les réseaux d'eau de Ploemeur pour un montant annuel de 430.000 €... Est-ce suffisant ?...

Lomener Port d'Attache demeure vigilante et a mis en place un répertoire des incidents. Elle invite tous ses adhérents à lui faire connaître les incidents qui pourraient encore survenir.

Plan de Prévention des Risques Littoraux (PPRL)

Les préfectures doivent mettre en place des P.P.R.L. destinés à prévenir les risques, réduire la vulnérabilité des constructions, et gérer les épisodes de crise des sites sensibles.

L'anse du Stole est un site sensible.

Un comité de pilotage présidé par le Sous-préfet a été mis en place pour échanger avec tous les acteurs concernés dont des représentants des riverains. Armelle Casareggio représentait Lomener Port d'Attache au sein de ce comité. Il s'est réuni à trois reprises, les 12 juillet 2012, 13 février 2013 et le 13 juillet 2013.

Le projet de PPRL résultant de ces travaux nous a été communiqué. Au cours d'un entretien avec le maire nous avons noté beaucoup de points de convergences.

Lomener Port d'Attache est convaincue de l'importance de l'établissement du PPRL du Stole si le risque n'est pas surévalué et les contraintes disproportionnées.

Nous avons transmis nos commentaires au Préfet le 31 octobre 2013 en soulignant que les conditions climatiques à l'horizon 2100 sont trop hypothétiques pour être applicables immédiatement.

Par conséquent nous proposons de ne retenir que les hypothèses à 20-30 ans (Aléa de référence) et d'effectuer des révisions périodiques du PPRL tous les 15 à 20 ans.

Autres demandes Lomener Port d'Attache

Quelques uns des sujets toujours en instance évoqués avec les représentants de la mairie lors d'une réunion le 29 mai 2013.

- ▲ Mobilier urbain et signalétique à maintenir en bon état de propreté,
- ▲ Améliorer l'entretien des arbustes et espaces verts,
- ▲ Tags à Lomener. A nettoyer,
- ▲ Plaques d'égouts qui claquent au passage des voitures,
- ▲ Rue du Grauz: malfaçons du pavage (surtout devant l'église) à traiter rapidement,
- ▲ Défibrillateur. Signalétique et prise en charge maintenance,
- ▲ Secteur du Stole, projet d'un réel aménagement à définir,
- ▲ L'immeuble du 7 rue du Pérello. Projet à finaliser,
- ▲ Route et chemin piéton Kerlir-Kervam. Aménagement à programmer,
- ▲ Parking du chemin de Kerlavret: fossé à nettoyer.

Humour breton

